

IDENTIFICATION DE ZONE HUMIDE
SUR L'EMPLACEMENT DU FUTUR PARKING ET DE LA ZONE
D'EQUIPEMENT DU PLAN D'EAU DU NID A LA CAILLE DE VENAREY-
LES-LAUMES

RAPPORT

Date :	4 Février 2022
Réf :	08-01225
Établi par :	Quentin HIPEAU
Vérifié par :	Marc LOPEZ
Validé par :	Frédéric VERSET

1. PREAMBULE ET OBJET DU PRESENT DOSSIER	4
1.1 OBJET DE LA MISSION.....	4
1.2 SITUATION DU PROJET.....	5
1.3 LOCALISATION DU PROJET.....	6
1.4 CADRE DE TRAVAIL.....	8
2. SYNTHESE DES INVESTIGATIONS DE TERRAIN	9
2.1 APERÇU GEOMORPHOLOGIQUE.....	9
2.2 APERÇU FLORISTIQUE.....	10
2.3 APERÇU FAUNISTIQUE.....	11
2.4 APERÇU PEDOLOGIQUE - SONDAGES A LA TARIERE.....	12
3. CONCLUSION	14
4. ANNEXE 1 – REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE	15
5. ANNEXE 2 – PROFILS PEDOLOGIQUES	18

1. PREAMBULE ET OBJET DU PRESENT DOSSIER

1.1 OBJET DE LA MISSION

La **commune de Venarey-les-Laumes**, située dans le département de la Côte d'Or, souhaite réaménager le plan d'eau du Nid à la Caille, dans la continuité des aménagements réalisés pour favoriser l'attractivité de la commune et du territoire.

Cet aménagement, à première vocation touristique et de loisirs, doit répondre à des enjeux paysagers, urbains et environnementaux importants. La fréquentation annuelle et intergénérationnelle du site lui confère également des exigences particulières.

Le projet comprend :

- Un espace naturel;
- Un espace central dynamique ;
- Une zone de stationnement à forte valeur environnementale.

L'emprise foncière nécessaire pour ce projet d'aménagement est de 8,5 ha environ, dont 1 ha correspond à la superficie du plan d'eau.

Seul la future zone de stationnement et l'espace centrale sont concernées par l'identification des zones humides, soit 17 00 m².

Le Maître d'Ouvrage pour ces travaux est la **commune de Venarey-les-Laumes**.

L'agence **JDM Paysagiste, en groupement avec VERDI Ingénierie Bourgogne Franche Comté**, a été mandaté pour la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre de l'ensemble de ces travaux.

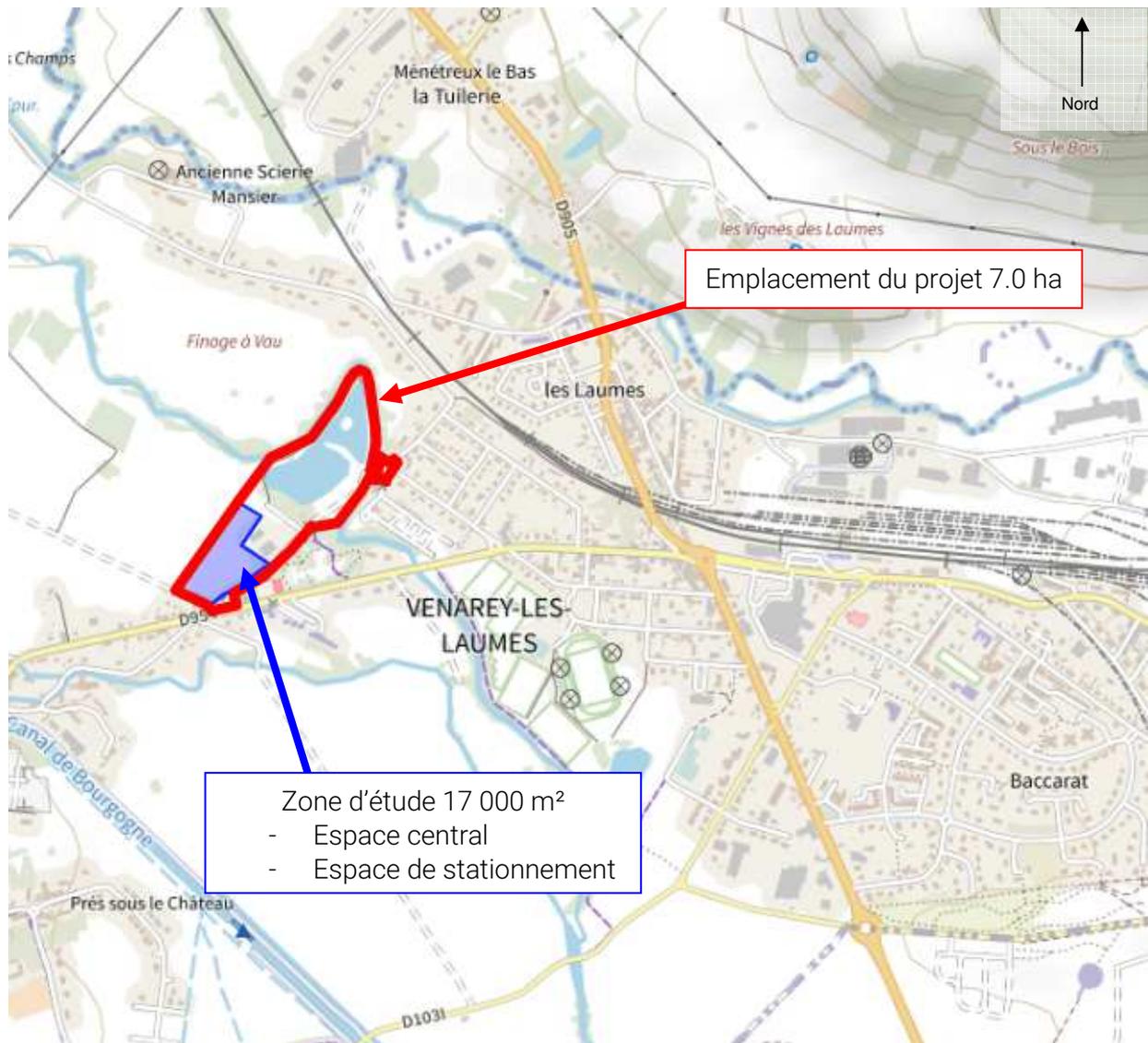
En parallèle aux études de conception de l'aménagement et au dossier loi sur l'eau, il est nécessaire de **rechercher la présence d'éventuelles zones humides** sur le terrain d'assiette du projet.

Pour ce faire, le Bureau d'Études Verdi Ingénierie Bourgogne Franche Comté:

- a réalisé une prospection de terrain (étude de sol et étude floristique), en date du 4 Février 2022
- a rédigé un rapport d'étude détaillant les points suivants :
 - Reportage photographique
 - Aperçu géomorphologique
 - Aperçu faunistique et floristique
 - Sondages à la tarière
 - Note de synthèse détaillant les conclusions de la recherche de zone humide.

1.2 SITUATION DU PROJET

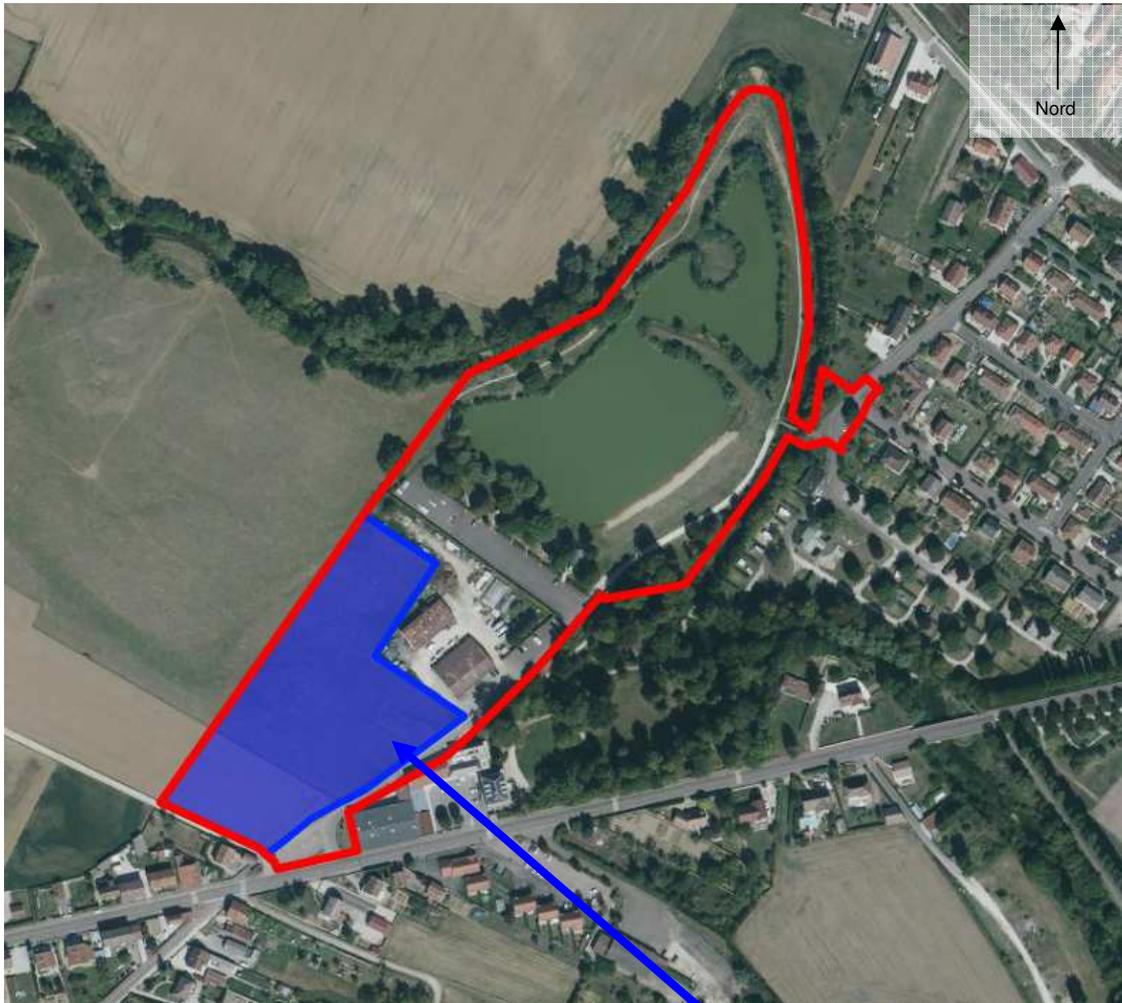
La situation de la zone d'étude est la suivante :



Plan sans échelle

1.3 LOCALISATION DU PROJET

La localisation du projet est la suivante :

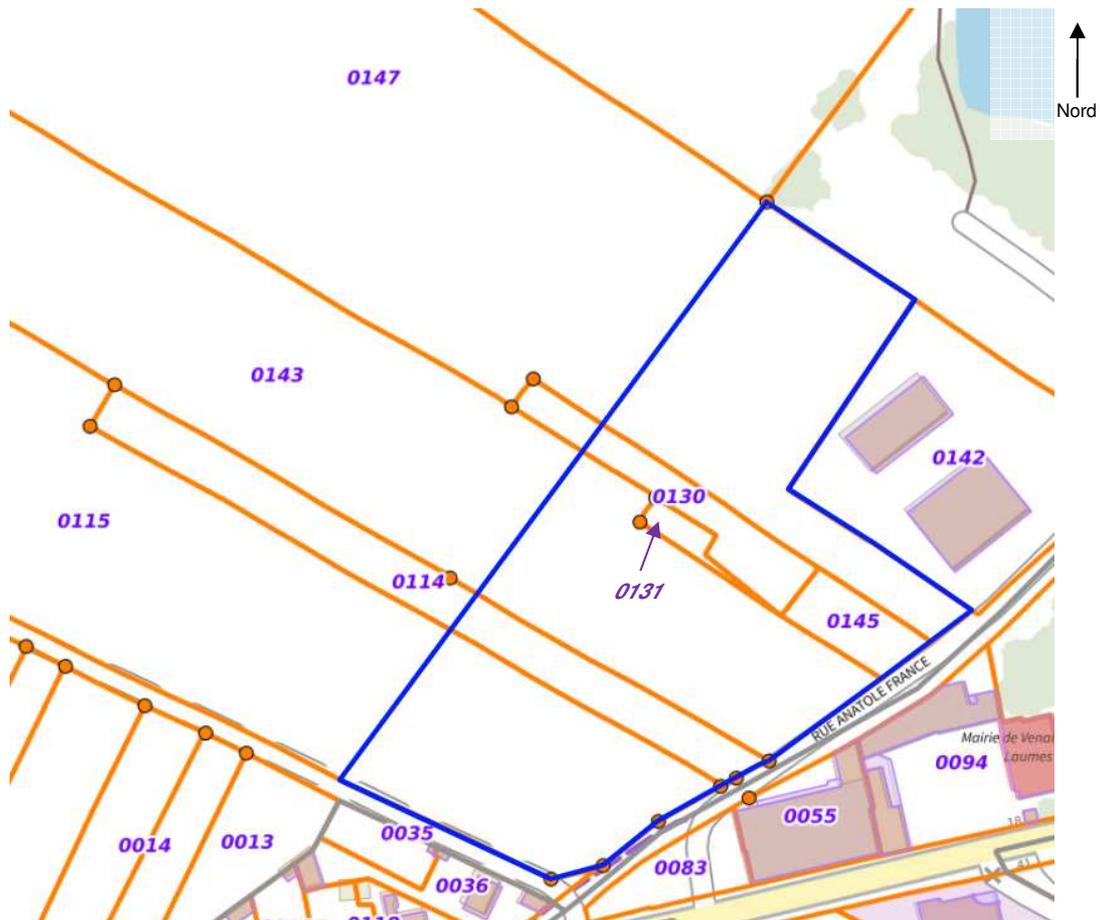


Plan sans échelle

Localisation de la zone d'étude 20 000 m²

- Espace central dynamique
- Espace de stationnement

1.4 LOCALISATION CADASTRAL



Les parcelles concernées par l'identification de zone humide sont les suivantes :

- **Parcelle ZB 115** // surface 22 440 m² // cette parcelle est concernée à hauteur de 4 025 m² par le projet.
- **Parcelle ZB 114** // surface de la parcelle 3 060 m² // cette parcelle est concernée à hauteur de 1 240 m² par le projet.
- **Parcelle ZB 143** // surface de la parcelle 18 584 m² // cette parcelle est concernée à hauteur de 4 400 m² par le projet.
- **Parcelle ZB 145** // surface de la parcelle 640 m² // La totalité de la parcelle est concernée par cette étude.
- **Parcelle ZB 130** // surface de la parcelle 1 103 m² // cette parcelle est concernée à hauteur de 929 m² par le projet.
- **Parcelle ZB 131** // surface de la parcelle 216 m² // La totalité de la parcelle est concernée par cette étude.
- **Parcelle ZB 147** // surface de la parcelle 35 439 m² // cette parcelle est concernée à hauteur de 5 330 m² par le projet.

Un reportage photographique est fourni en annexe 1.

1.5 CADRE DE TRAVAIL

La définition et la délimitation des zones humides ont été réalisées selon les documents suivants :

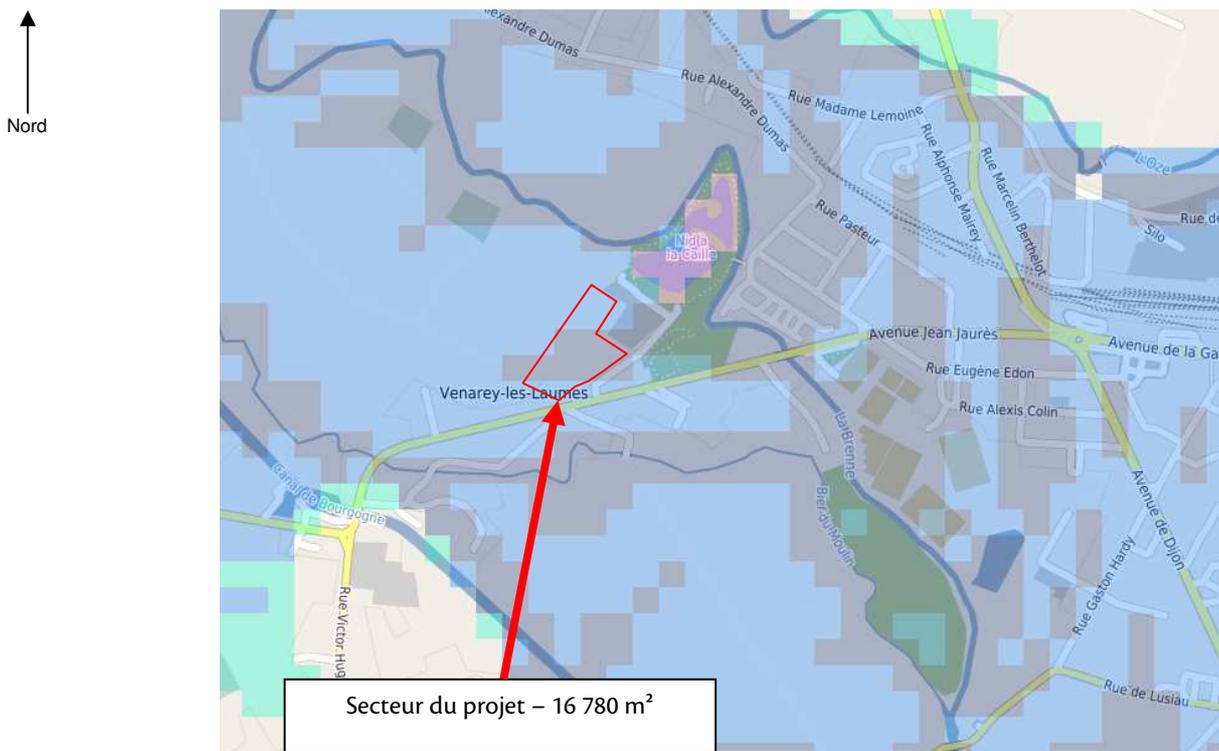
- l'**Arrêté du 1^{er} octobre 2009** (modifiant l'arrêté du 24 juin 2008) précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement,
- la **circulaire du 25 juin 2008** relative à la délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement,
- la **circulaire du 18 janvier 2010** relative à la délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.

Pour ce faire, les prestations suivantes ont été réalisées :

- Réalisation de sondages pédologiques pour confirmer ou infirmer le caractère humide des parcelles concernées par le projet de lotissement ;
- Recueil de données, interprétation et analyse des résultats des sondages ;
- Caractérisation faunistique et floristique ;
- Recueil de données, interprétation et analyse des résultats faunistiques et floristiques ;
- Définition et caractérisation des éventuelles zones humides.

Pour mémoire, l'**INRA d'Orléans** (US InfoSol) et **d'AGROCAMPUS OUEST à Rennes** (UMR SAS) ont cartographié des **milieux potentiellement humides** de la France métropolitaine.

D'après leur carte (extrait fournie ci-dessous), le **terrain d'assiette du projet est inscrit au sein d'une zone potentiellement humide à probabilité forte à très forte.**



Légende :

- ✗ Milieux non humides
- Milieux potentiellement humides :
 - probabilité assez forte
 - probabilité forte
 - probabilité très forte
- Plans d'eau
- Estrans

2. SYNTHÈSE DES INVESTIGATIONS DE TERRAIN

2.1 APERÇU GEOMORPHOLOGIQUE

Le projet se développe au pied du Mont Auxois, à la rencontre des vallées de la Brenne, de l'Oze et de l'Ozerain.

Le terrain d'assiette de la zone d'étude se développe au sein d'un domaine agricole relativement plat (pente < 5%) situé à 40 m au Sud-Ouest du plan d'eau du Nid à la Caille. La différence d'altitude entre le terrain d'assiette et le plan d'eau est de 1m.

La géomorphologie du secteur permet de dégager les unités suivantes :

- L'emplacement du projet :
 Le terrain d'assiette du projet se développe aux seins de 2 zones distinctes :
 - La première zone (en vert) est une prairie clôturée. Elle représente les 75 % de la zone d'étude.
 - La zone 2 (en jaune) est une parcelle cultivée.
- Limite Nord du projet :
 Cette limite est marquée par le raccordement de la zone d'étude avec le reste du projet d'aménagement du plan d'eau du Nid de Caille. On trouve notamment l'atelier communal au Nord-Est de la zone d'étude. La limite septentrionale est marquée par une haie arbustive.
- Limite Est du projet :
 Cette limite est marquée par le raccordement de la zone d'étude à de la Rue Anatole France. Une piste cyclable borde la chaussée jusqu'au plan d'eau.
- Limite Sud du projet :
 Cette limite est marquée par le raccordement du projet aux habitations actuelles. La limite est marquée par un chemin communal.
- Limite Ouest du projet :
 Cette limite est marquée par le raccordement entre le projet et le domaine agricole ; parcelle cultivée et parcelle de prairie.

Limite Ouest du terrain d'étude

Limite Nord du terrain d'étude



Limite Sud du terrain d'étude

Limite Est du projet

Légende :▶ : Pente

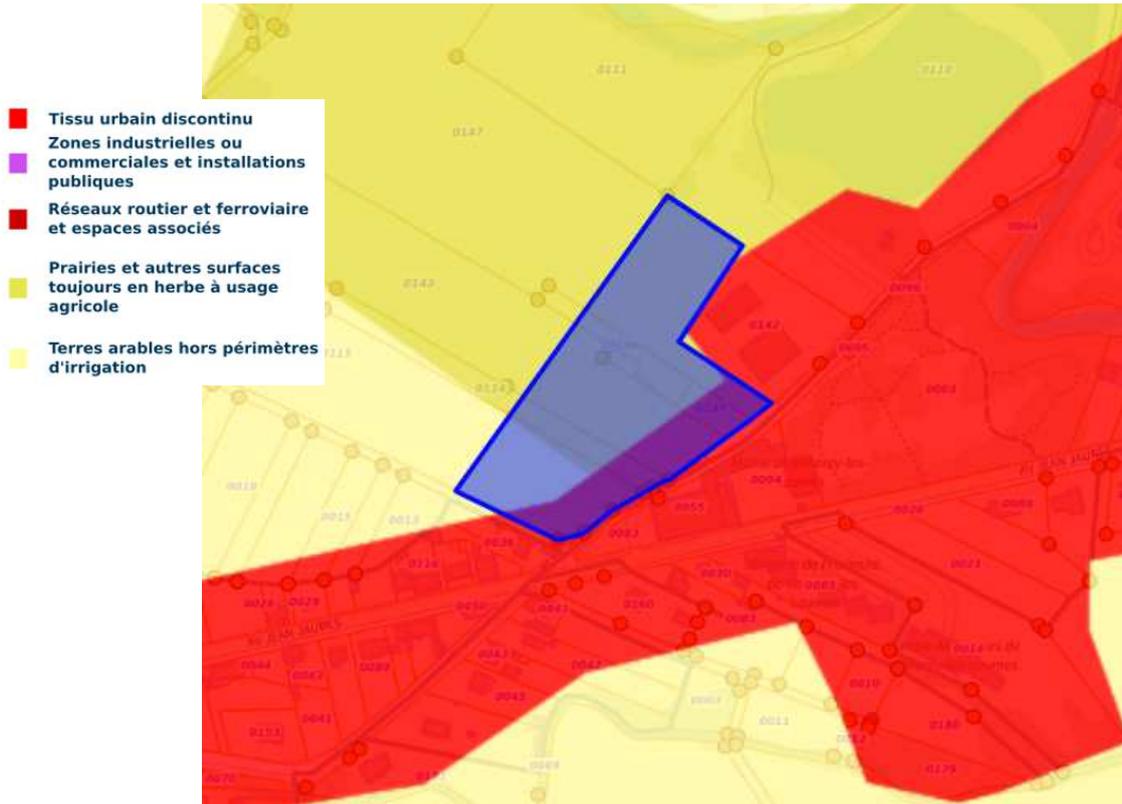
2.2 APERÇU FLORISTIQUE

Les investigations de terrain ont été réalisées le 4 février 2022

Le terrain d'assiette du projet est occupé actuellement par une prairie et une parcelle cultivée.

D'après la classification Corine Land Cover, la zone d'étude est reconnue comme :

- Tissu urbain discontinu,
- Terres arables hors périmètres d'irrigation,
- Prairies et autres surface toujours en herbe à usage agricole.



Les investigations de terrain ont permis de dégager l'aperçu floristique suivant :

Carex, veronica chamaedrys, Bellis perennis, Rubus plicatus, cirsium vulgare, trifolium pratense, dactylis glomerata, Taraxacum officinale.

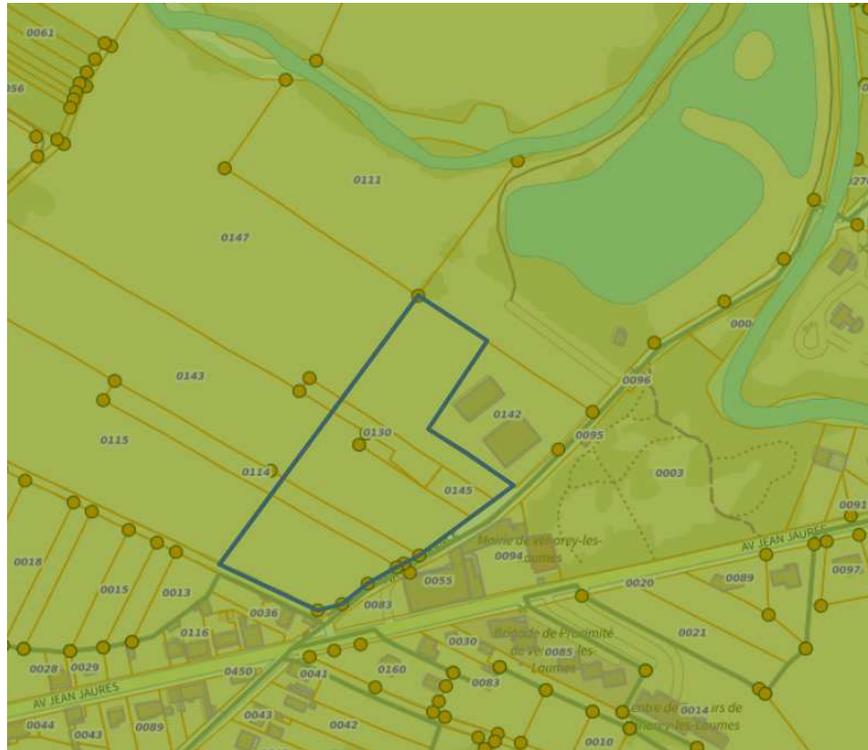
On retrouve les mêmes espèces sur les deux zones, mais à des dominances différentes. En effet la zone 2 étant une parcelle cultivée, jusqu'à des temps récents, il existe encore des zones où la terre est à nu.

Conclusion :

Aucune végétation hygrophile typique des zones humides n'a pu être observée sur le terrain d'assiette du projet.

2.3 APERÇU FAUNISTIQUE

L'ensemble du terrain d'assiette est situé dans le ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) de type 1 de la Vallée de la Brenne entre Montbard et Venarey-les-Laumes (n° régional : 03000032).



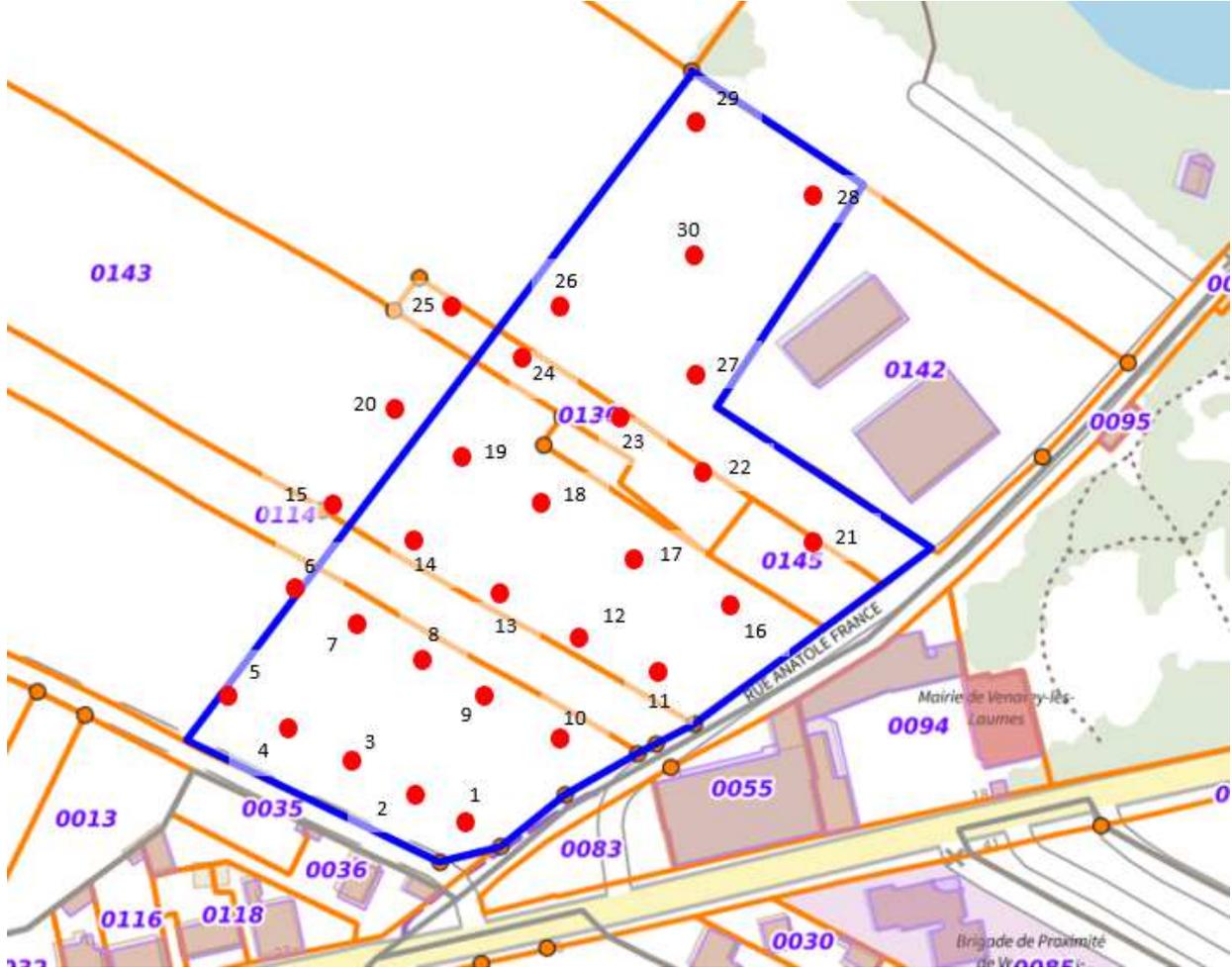
Le jour des investigations **aucune faune sauvage** n'a pu être observée sur le terrain d'assiette. La classification de la **zone d'étude en ZNIEFF de type 1** peut laisser penser la **présence d'espèces à forts intérêts patrimoniaux**.

Conclusion :

Aucune faune n'a pu être mise en évidence sur le terrain d'assiette le jour des investigations.

2.4 APERÇU PEDOLOGIQUE - SONDAGES A LA TARIERE

30 sondages à la tarière ont été réalisés sur le terrain d'assiette du projet. La localisation des sondages est donnée au sein de la cartographie ci-dessous. Les profils pédologiques sont fournis en annexe 2.



Coordonnées (Lambert 93)	Latitude	808802.60 m
	Longitude	6716863.98 m
Altitude (m)	Entre 233.47 et 235.01 m	
Topographie	Terrain avec une pente < 5% en direction de l'Ouest	
S...	Sondages à la tarière	

La nature des terrains est homogène sur l'ensemble de la zone d'étude.

Les horizons suivants sont rencontrés sur la majorité des sondages.

- **Un horizon cultivé**, rencontré jusqu'à une **profondeur comprise entre 30 et 50 cm**. Le terrain, de couleur brun foncé, est limoneux à limono-argileux. Il est dépourvu de cailloux et aucune trace d'oxydation ou de réduction n'a été mise en évidence.
- **Un horizon argilo-limoneux brun**, rencontré jusqu'à une **profondeur de 110 cm**. **10 sondages** (1, 2, 5, 7, 10, 11, 14, 22, 27, 30) ont mis en **évidence des cailloux ou cailloutis** sur cette strate. **13 sondages** (4, 6, 12, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 29, 30) ont mis en **évidence des traces d'hydromorphie de type rédoxique** avec une **accentuation** de ces traces en profondeur pour **5 sondages** (16, 20, 23, 24, 29, 30).
- **13 sondages** (1, 2, 7, 8, 9, 10, 11, 19, 21, 22, 25, 26, 27) ont rencontré un refus sur des cailloux à une profondeur comprise entre 40 et 100cm.

► SYNTHESE

Les sols mis en évidence ne relèvent pas de la liste des types de **sols des zones humides** définie au sein de l'arrêté du **1er octobre 2009** et de la circulaire du **18 janvier 2010**.

3. CONCLUSION

Les investigations de terrain réalisées le 4 février 2020 permettent de conclure que :

- Aucune **végétation (hygrophile)** typique des **zones humides** n'a été observée,
- Les sols mis en évidence ne relèvent pas de la liste des types de **sols des zones humides** définie au sein de l'arrêté du **1er octobre 2009** et de la circulaire du **18 janvier 2010**.

Les investigations de terrains permettent donc de conclure qu'il n'existe pas de **zone humide au niveau du terrain d'assiette de la future zone de stationnement et d'espace central dynamique**.

4. ANNEXE 1 – REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Nord
↑

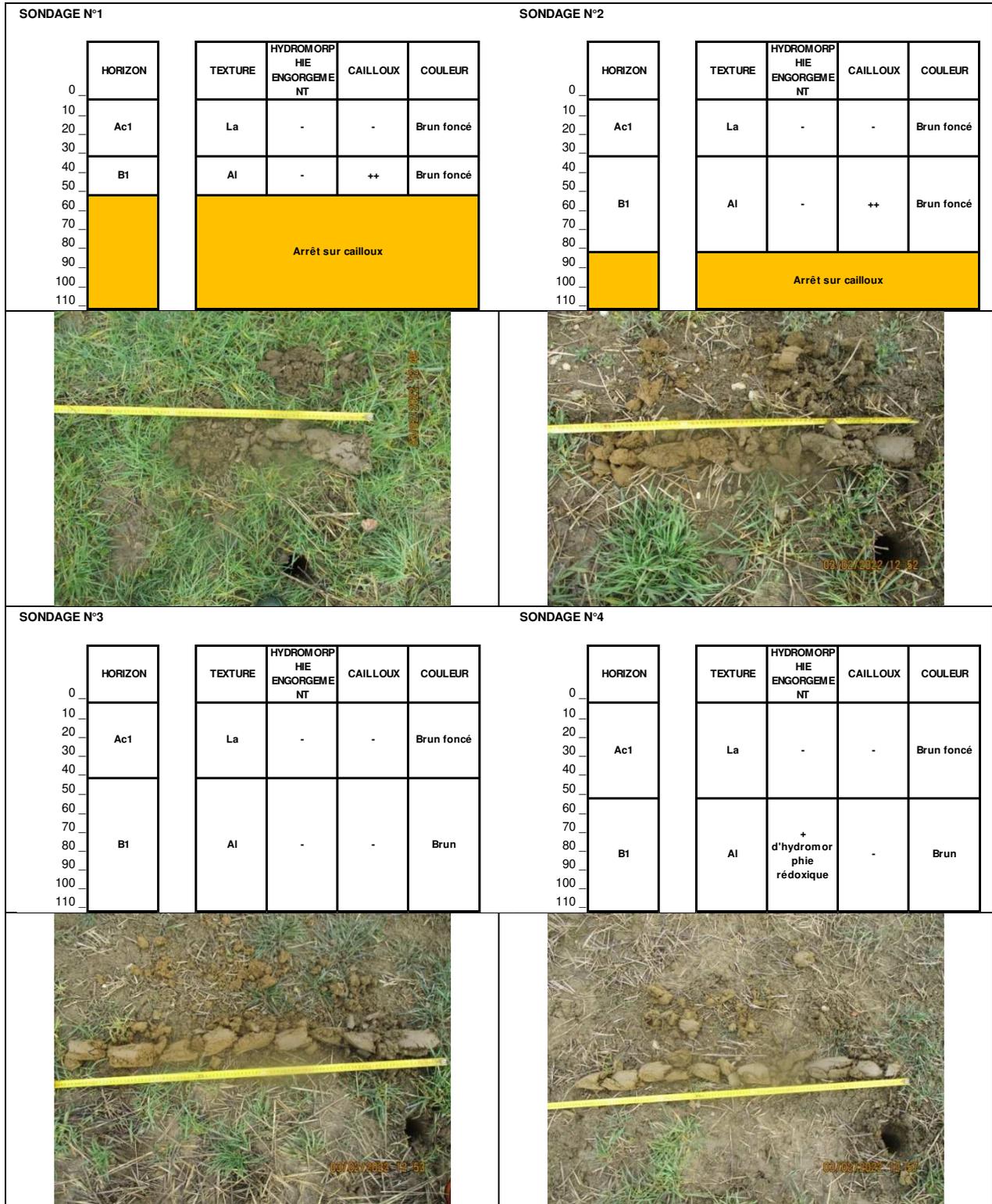




11



5. ANNEXE 2 – PROFILS PEDOLOGIQUES



SONDAGE N°5

HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0				
10				
20	Ac1	-	-	Brun foncé
30				
40				
50				
60				
70	B1	-	+ Présence de cailloutis	Brun
80				
90				
100				
110				



SONDAGE N°6

HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0				
10				
20	AC1	-	-	Brun foncé
30				
40				
50				
60				
70	B1	+ d'hydromorphie rédoxique	-	Brun
80				
90				
100				
110				



SONDAGE N°7

HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0				
10				
20	Ac1	-	-	Brun foncé
30				
40				
50				
60				
70	B1	-	+ Présence de cailloutis	Brun
80				
90				
100				
110		Arrêt sur cailloux		



SONDAGE N°8

HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0				
10				
20	Ac1	-	-	Brun foncé
30				
40				
50				
60				
70	B1	-	-	Brun
80				
90				
100				
110		Arrêt sur cailloux		



SONDAGE N°9

HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0-10				
10-20	La	-	-	Brun foncé
20-40				
40-60	Al	-	-	Brun
60-110	Arrêt sur cailloux			



SONDAGE N°10

HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0-10				
10-20	La	-	+ Présence de cailloutis	Brun foncé
20-40				
40-60	Al	-	+ Présence de cailloutis	Brun
60-110	Arrêt sur cailloux			



SONDAGE N°11

HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0-10				
10-20	La	-	-	Brun foncé
20-40				
40-60	Al	-	+ Présence de cailloutis	Brun
60-110	Arrêt sur cailloux			



SONDAGE N°12

HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0-10				
10-20	La	-	-	Brun foncé
20-40				
40-60	Al	+ d'hydromorphie rédoxique	-	Brun
60-110	Arrêt sur cailloux			



SONDAGE N°13

HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0				
10				
20	Ac1	-	-	Brun foncé
30				
40				
50	B1	-	-	Brun
60				
70				
80				
90				
100				
110				



SONDAGE N°14

HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0				
10				
20	La	-	-	Brun foncé
30				
40	B1	-	-	Brun
50	B2	+	+	Brun
60				
70				
80				
90				
100				
110				



SONDAGE N°15

HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0				
10				
20	Ac1	-	-	Brun foncé
30				
40				
50	B1	-	-	Brun
60				
70				
80				
90				
100				
110				



SONDAGE N°16

HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0				
10				
20	La	-	-	Brun foncé
30				
40	B1	+	-	Brun
50	G(g)1	+++	-	Brun
60				
70				
80				
90				
100				
110				



SONDAGE N°17

HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0				
10				
20	Ac1	-	-	Brun foncé
30				
40				
50	B1	-	-	Brun
60				
70				
80				
90	B2	+ d'hydromorphie rédoxique	-	Brun
100				
110				



SONDAGE N°18

HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0				
10				
20	Ac1	-	-	Brun foncé
30				
40				
50	B1	-	-	Brun
60				
70				
80				
90	B2	+ d'hydromorphie rédoxique	-	Brun
100				
110				



SONDAGE N°19

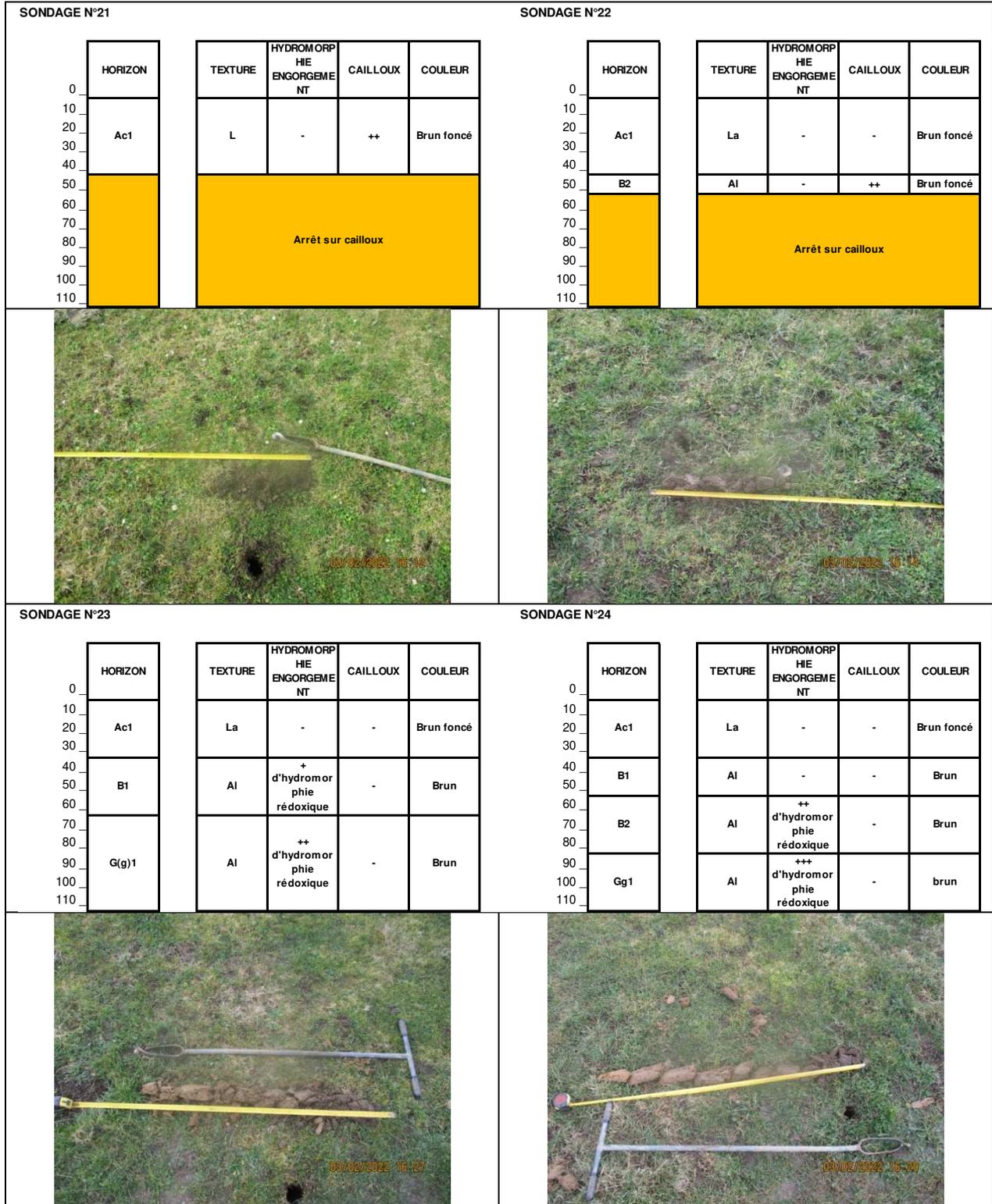
HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0				
10				
20	Ac1	-	-	Brun foncé
30				
40				
50				
60				
70	B1	+ d'hydromorphie rédoxique	-	Brun
80				
90				
100				
110		Arrêt sur cailloux		



SONDAGE N°20

HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0				
10				
20	Ac1	-	-	Brun foncé
30				
40				
50				
60				
70	G(g)1	++ d'hydromorphie rédoxique	-	Brun
80				
90				
100	Gg1	+++ d'hydromorphie rédoxique	-	Brun
110				





SONDAGE N°25

HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0				
10				
20	La	-	-	Brun foncé
30				
40				
50	Al	-	-	Brun
60				
70	Arrêt sur cailloux			
80				
90				
100				
110				



SONDAGE N°26

HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0				
10				
20	La	-	-	Brun foncé
30				
40				
50	Al	-	-	Brun
60				
70	Arrêt sur cailloux			
80				
90				
100				
110				



SONDAGE N°27

HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0				
10				
20	La	-	-	Brun foncé
30				
40				
50	Al	-	-	Brun
60				
70	B2	-	+++	Brun
80	Arrêt sur cailloux			
90				
100				
110				



SONDAGE N°28

HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0				
10				
20	La	-	-	Brun foncé
30				
40				
50	Al	-	-	Brun
60				
70				
80				
90				
100	B2	-	-	Brun
110				



SONDAGE N°29

HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0				
10				
20	Ac1	-	-	Brun foncé
30				
40				
50	B1	-	-	Brun
60				
70				
80				
90	G(g)1	++ d'hydromorphie rédoxique	-	Brun
100				
110				

SONDAGE N°30

HORIZON	TEXTURE	HYDROMORPHIE ENGORGEMENT	CAILLOUX	COULEUR
0				
10				
20	Ac1	-	-	Brun foncé
30				
40				
50	B1	+ d'hydromorphie rédoxique	-	Brun
60				
70				
80				
90	G(g)1	++ d'hydromorphie rédoxique	+	Brun
100				
110				

